



Compte-rendu Assemblée Générale Club Informatique de La Rochette

Mercredi 23 septembre 2009
34 bis Rue Troyon 77000 La Rochette

Ouverture de l'assemblée générale à 20h 50

Membres du bureau présents : Fernand Delcloy
Manuel Goncalves
Olivier Guénard
Marc Pillot
Wladek Sowinski
Sylvain Thominet
Philippe Walin

Présentation du rapport moral par Wladek Sowinski, le président du CILR

Wladek Sowinski ouvre cette A.G. en remerciant les adhérents d'être venu aussi nombreux pour ce début de saison.

- Le président remercie également, la Mairie de La Rochette pour ses subventions
 - La mairie est représentée par Laurent Huard, adjoint au maire

L'accent a été mis au club sur le renouvellement du matériel, en particulier l'achat récent de 8 écrans 24 pouces DELL.

Afin d'être en conformité, le club informatique régularise les licences des logiciels qu'il utilise.

Le CILR achète les licences de plusieurs logiciels, particulièrement l'achat de Photoshop Eléments pour les cours de retouche d'image et préconise l'utilisation des logiciels libres de droit.

Présentation des diverses sessions proposées :

- Découverte de l'informatique
- Initiation ou perfectionnement aux logiciels Word et Excel
- Initiation à la navigation sur Internet
- Initiation à la création de site web
- Initiation au montage vidéo
- Initiation à l'infographie

- Soirée club du jeudi
- Initiation aux NTIC pour enfants scolarisés
- Initiation aux nouveaux sons : MP 3...

Le club met également à disposition ses locaux pour la formation au B2i (Brevet Informatique et Internet) des élèves des écoles de La Rochette.

Bilan des forums des associations où le CILR était présent, celui de La Rochette et celui de Bois le Roi.

Présentation du bilan financier par le trésorier Sylvain THOMINET

Au 31/12/2008 le total des recettes est de 22 439,44 €
le total des dépenses est de 22 110,89 €

Soit un bilan équilibré qui fait apparaître un léger bénéfice de 328,55 €

Le trésorier informe que la clôture de l'exercice comptable sera le 31 juillet à partir de cette saison.

Mise au vote du Rapport Moral :

Pour : 24
Contre : 9
Abstentions : 4
Le rapport moral est adopté.

Mise au vote du Rapport Financier :

Pour : 25
Contre : 8
Abstentions : 2
Le rapport financier est adopté.

Montant de la cotisation :

Jusqu'à présent le montant de la cotisation n'était pas précisé dans la documentation des cours du club.

Pour tout cours, le montant demandé inclus pour l'année la cotisation.

Pour les soirées « club » du jeudi le montant annuel est fixé à 50 € incluant également la cotisation.

Le conseil d'administration propose au vote de fixer cette cotisation à 5 €

Mise au vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 2

La cotisation annuelle est adoptée pour un montant de 5 €

Renouvellement du conseil d'administration

- Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement de 2 membres.
- Se représentent aux voix des adhérents :

Monsieur Marc PILLOT
Monsieur Fernand DELCLOY
Monsieur Christian JEUNET

Résultat des votes :

Monsieur Marc PILLOT

Pour : 36

Abstention : 1

Membre du conseil d'administration REELU

Monsieur Fernand DELCLOY

Pour : 36

Abstention : 1

Membre du conseil d'administration REELU

Monsieur Christian JEUNET

Pour : 12

Abstention : 1

NON ELU

Fin de l'assemblée générale à 21h 45mn.

Le Président du CILR

Le secrétaire du CILR

WLADEK SOWINSKI

Marc PILLOT